



OFFRE IRRÉVOCABLE D'ACHAT (région Wallonne)

Je/Nous*, soussigné(s),

(1)

(2)

Date de naissance et lieu de naissance :

(1)

(2)

Numéro de registre national

(1)

(2)

Domicilié(s)

(1)

(2)

Téléphone (1) (2)

E-mail (1)

E-mail (2)

Statut (1)Si marié, sous quel régime ?.....

Statut (2)Si marié, sous quel régime ?.....

Représentant(s)*la personne morale

en qualité de

dont le siège social à l'adresse suivante :.....

Déclare(ons) par la présente, faire offre irrévocable d'acquérir, par l'intermédiaire de
Michaël OVERHEYDEN, agent IPI numéro 513957, pour la somme de :

.....€

(.....euros)

La pleine propriété du bien suivant :

Type de bien : **Maison 4 façades avec jardin et piscine**

Adresse du bien : **Rue du Calvaire, 76 à 6540 Lobbes**

Cadastrée section : **LOBBES 1 DIV/LOBBES/ parcelle B206f**

PEB : **B N°20230927020892**

Bien connu et dont les parties déclarent ne pas nécessiter de description complémentaire.

La présente offre est valable jusqu'au :



A défaut d'acceptation de cette offre par le vendeur dans le délai prévu ci-dessus, celle-ci doit être considérée comme nulle et non avenue. Le refus de l'offre par le propriétaire n'ouvre, au profit de l'offrant, aucun droit à une quelconque indemnité. Le propriétaire, vendeur du bien, dispose de la faculté, de manière totalement libre et autonome, de vendre ou de ne pas vendre. S'il décide de vendre, il n'est nullement tenu de retenir l'offre la plus élevée mais choisit celle qui lui convient le mieux au regard de ses propres critères (montant de l'offre, conditions suspensives, délai de signature, etc.)

Les soussignés reconnaissent parfaitement savoir que l'acceptation de la présente par les vendeurs dans le délai ci-dessus déterminé, vaut vente et contraint irrévocablement les parties à signer le compromis de vente définitif dans un délai de 60 jours et l'acte authentique notarié de - vente et achat- dans un délai de 4 mois à compter de l'acceptation des vendeurs.

Dans le cas où l'une des parties ne respecterait pas ses obligations, elle sera redevable de dommages et intérêts pour un montant de 10 % du montant de la présente offre, tel que déterminé ci-dessus.

L'offre est soumise aux conditions suivantes :

- Une garantie de % sera versée au plus tard pour la signature du compromis. Cette garantie sera considérée comme acompte à la levée de toutes les clauses suspensives. La signature du compromis pourra avoir lieu dès réception de tous les documents nécessaires et dès l'accord des notaires des deux parties sur le texte du compromis.
- Paiement du prix, des droits d'enregistrement / taxes, et passation de l'acte notarié maximum dans les quatre mois de la signature du compromis.
- Le bien est vendu dans l'état où il se trouve actuellement, bien connu de l'offrant.
- Le vendeur n'est pas responsable des vices apparents. L'acheteur n'a pas de recours contre le vendeur pour les vices cachés dont ce dernier n'avait connaissance.
- Le vendeur vend le bien sous garantie ordinaire de droit, pour quitte et libre de tous privilèges, hypothèques et charges quelconques à l'acquéreur qui en aura la jouissance réelle le jour de la signature de l'acte de vente, à défaut d'autres stipulations reprises dans le compromis.
- Condition suspensive d'obtention d'un financement auprès d'un organisme bancaire **(veuillez entourer votre choix) : OUI – NON** pour un montant de €

Le refus de 2 banques doit être motivé et communiqué au vendeur. Dans ce cas, une indemnité de 1000€ sera due au vendeur pour chômage immobilier. A défaut de notification du refus de la banque dans un délai de 4 semaines calendrier à dater de la signature du compromis, la vente est réputée parfaite.



- Le client désigne le Notaire
de résidence à
pour la passation de l'acte authentique de vente. Il autorise ce dernier à communiquer
à l'agent tout document utile à la vente

Clause(s) particulière(s) :

Sous réserve de la libération du bien des vendeurs par rapport à la saisie
conservatoire en cours.

.....
.....
.....

Annexe(s) : OUI – NON *

Nombre d'annexe(s) :

Sort et protection des données personnelles : les données personnelles confiées dans
la présente offre le sont dans le respect du R.G.P.D et des obligations légales. Les
données communiquées le sont en vue de présenter une proposition complète au
vendeur afin qu'il puisse apprécier votre offre. En cas d'acceptation, elles peuvent être
transmises aux tiers qui doivent intervenir directement ou indirectement dans le
déroulement de la vente (certificateur PEB, Notaire(s),...). Dans l'éventualité où ladite
offre ne serait pas retenue par le propriétaire, vous marquez accord pour que les
informations transmises soient utilisées ultérieurement par l'agence pour vous
informer de biens susceptibles de vous intéresser. Le client jouit de certains droits
prévus par le Règlement, notamment le droit de demander à l'agent l'accès aux
données à caractère personnel ou la rectification de celles-ci. Le client peut le faire en
prenant contact avec l'agent à l'adresse suivante : info@lametropole.be. Il en va de
même pour des questions relatives à la manière dont les données sont traitées et
protégées.

***Barrer la mention inutile.**

Fait le, à (adresse complète) :

.....

L'offrant (lu et approuvé)	Le vendeur (lu et approuvé)